

Les cameramen et opérateurs son de la télévision sont-ils surmenés?

E. Gubéran, Service du médecin inspecteur du travail, Rue Ferdinand-Hodler 23, 1207 Genève.

1. Introduction

En janvier 1978 le Syndicat Suisse des Mass Media, mandaté par les 29 cameramen et opérateurs son des équipes-film de la Télévision Romande, s'est adressé au médecin inspecteur du travail de Genève pour demander une enquête sur l'état de santé de ces deux groupes qui sont chargés des reportages à l'extérieur. Cette demande était faite sous le coup de l'émotion suscitée par l'accident vasculaire (rupture d'un anévrisme de l'aorte) survenu à l'un d'entre eux, et dont l'origine avait été attribuée au surmenage professionnel par ses camarades de travail.

2. Méthodes

Les absences du 1.1.75 au 31.3.78 pour maladie et accident ont été recensées sur la base des dossiers du Service du personnel de la Télévision. Pour l'analyse par catégorie de maladies, le diagnostic a pu être obtenu auprès du médecin traitant dans le 81% des cas pour le groupe des équipes-film et le 56% pour le groupe de contrôle. Les diagnostics manquants ont été répartis selon la proportion des diagnostics connus. Les taux d'absence du personnel masculin des administrations fédérales pour les années 1975-77 ont été tirés de l'Annuaire statistique de la Suisse (1).

Le groupe de contrôle, choisi par la Direction de la Télévision en accord avec les représentants des équipes-film, a été formé par les équipes effectuant des travaux analogues à ceux des équipes-film mais surtout en studio : régisseurs son, opérateurs son-studio, éclairagistes live, éclairagistes film, cameramen live, chefs photo, etc. Tous les membres de ces équipes âgés de 25 à 54 ans, soit 102 personnes, ont été retenus (Tableau 1).

Les tests statistiques utilisés pour les comparaisons entre les deux groupes de la Télévision ont été décrits précédemment (2).

3. Résultats

Comme le montrent les Fig. 1 et 2, les taux de morbidité pour les maladies et accidents de 1 à 3 jours et pour les accidents de plus de 3 jours ne montrent pas de différences importantes entre les groupes. Par contre, pour les *maladies de plus de 3 jours*, le taux d'incidence (nombre de cas de maladie par 100 personnes) est beaucoup plus élevé parmi les membres des équipes-film que dans tous les autres groupes (Fig. 3 et Tableau 2). Cette différence est due surtout à un taux très élevé de maladies psychosomatiques et d'affections psychiatriques (ces dernières étant en totalité des dépressions) (Tableau 3).

4. Discussion

L'article 6 de la Loi sur le travail prescrit à l'employeur de "régler la marche du travail de manière à préserver autant que possible les travailleurs des accidents, des maladies et du surmenage". Parmi les auteurs de textes juridiques, seul Hug (3) a abordé ce dernier point. A son avis "il y a surmenage lorsque les forces du travailleur sont mises à contribution de telle manière qu'il en résulte à la longue une atteinte à la santé". L'abord de ce problème est difficile pour le médecin du travail car il n'a pas à sa disposition d'échelle pour mesurer le surmenage. L'augmentation de la morbidité et notamment la présence d'un taux anormalement élevé de maladies psychosomatiques et de dépressions, tel celui qui a été observé parmi les membres des équipes-film, peut cependant être considéré comme une "atteinte à la santé" traduisant un surmenage professionnel. Les interviews des cameramen et des opérateurs son ont effectivement mis en évidence de nombreux facteurs de surmenage, certains inhérents à leur activité, d'autres

Tableau 1. Nombre de sujets des deux groupes de la Télévision et des quatre administrations fédérales.

Age	Télévision		Adm. fédérales (hommes)	
	A = Equipes- film	B = Groupe de contrôle		
25-34	11	54	1 = PTT	36 183
35-44	15	36	2 = Douanes	4 001
45-54	3	12	3 = Adm. centrale	23 547
Total	29	102	4 = CFF	35 939

Fig. 1 Taux d'incidence (nombre de cas par 100 personnes, moyenne annuelle) pour les maladies et accidents de 1 à 3 jours.

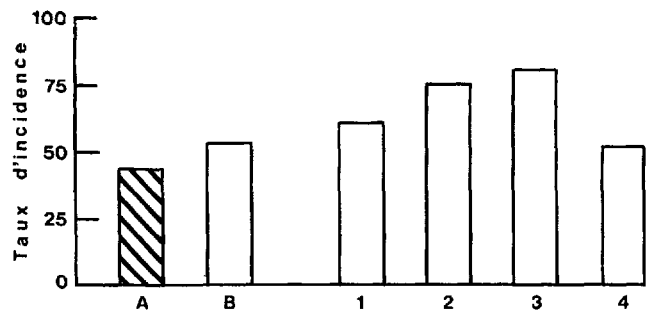


Fig. 2 Jours d'absence par personne pour les accidents de plus de 3 jours (moyenne annuelle 1975-77).

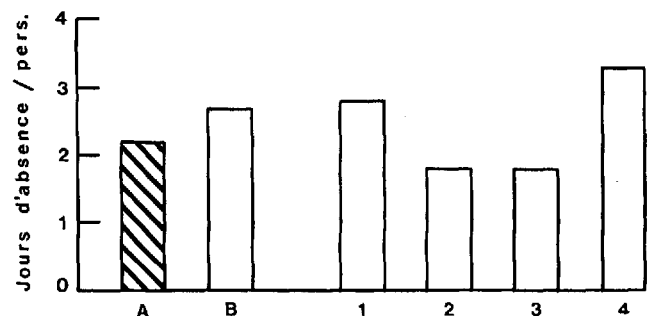
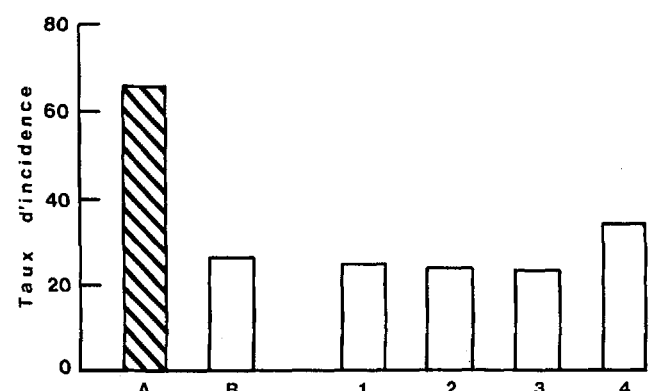


Fig. 3 Taux d'incidence pour les maladies de plus de 3 jours (moyenne annuelle 1975-77).



résultant d'une mauvaise planification de leur travail notamment la succession de reportages entre lesquels le temps de récupération est insuffisant ou inexistant (Tableau 4).

L'hypothèse selon laquelle la morbidité plus élevée parmi les membres des équipes-film serait due à la sélection d'un groupe "vulnérable" peut, à notre avis, être écartée pour les raisons suivantes : a) le groupe de contrôle était comparable à celui des équipes-film quant au mode de sélection à l'engagement, aux professions exercées, au salaire et aux prestations sociales; b) il n'y avait pas de différence significative entre les groupes pour les maladies de courte durée et les accidents; c) au cours des interviews les membres des équipes-film n'ont pas donné l'"impression clinique" d'être particulièrement vulnérables.

Zusammenfassung

Sind die Kameramänner und die Ton-Operateure des Fernsehens überfordert ?

Zwischen 1975-77 wurden Absenzen für Krankheit und Unfall der 29 Kameramänner und Ton-Operateure der welschen Television, die für auswärtige Reportagen verantwortlich sind, mit den Absenzen einer Kontrollgruppe die im Studio tätig ist und den Absenzen des Personals der Bundesverwaltung verglichen. Es hatte keinen signifikanten Unterschied weder für die Kurzabsenzen noch für die Unfälle von mehr als drei Tagen. Hingegen die Krankheiten von mehr als drei Tagen waren bedeutend häufiger in der Gruppe der Kameramänner und Ton-Operateure, besonders wegen einer grossen Anzahl von psychosomatischen Krankheiten und Depressionen. Dieser Unterschied wurde einer beruflichen Überanstrengung zugeschrieben, dessen Grundwährend den Interviews hervortrat, und nicht einer selektiven Berufswahl von besonders sensitiven Personen.

Summary

Are television cameramen and sound operators overstressed ?

Sickness absences occurred between 1975 and 1977 among 29 cameramen and sound operators of the Swiss Television Corporation (in French language) in charge of outside reports have been compared with both those of a control group working in TV studio and with those of the staff of the Federal Administration. No significant difference was found between these three groups as regards absences for illnesses and injuries lasting one to three days and for injuries lasting more than three days. On the other hand, illnesses of more than three days were significantly more frequent among the cameramen and sound operators. This was mainly due to a very high rate of psychosomatic diseases and nervous breakdown. This difference has been attributed rather to professional fatigue than to attraction to these professions of more vulnerable people.

Bibliographie

- (1) Bureau fédéral de statistique : Annuaire statistique de la Suisse. Birkhäuser, Bâle. 518-519 (1978).
- (2) Cubéran E., Dang V.B., Sweetnam P.M. : L'humidification de l'air des locaux prévient-elle les maladies respiratoires pendant l'hiver ? Schweiz.med. Wschr. 108, 827-831 (1978).
- (3) Hug W. : Commentaire de la Loi fédérale sur le travail. Staempfli, Berne. 94-95 (1971).

Tableau 2. Taux de morbidité pour les maladies de plus de 3 jours (moyenne annuelle 1975-77).

	Télévision		Adm. fédérales (hommes)			
	A	B	1	2	3	4
Taux d'incidence	65,8	26,2 S	24,5	23,8	23,0	33,8
Durée moyenne (jours)	27,0	21,8 NS	25,1	30,7	32,3	32,4
Jours d'absence par pers.	17,8	5,7	6,1	7,3	7,4	11,0

S = Différence significative au niveau de 1%.
NS = Différence non significative.

Tableau 3. Taux d'incidence pour les maladies de plus de 3 jours, par catégorie de maladies (moyenne ann. 1975-77).

	Télévision		Adm. fédérales (H + F)			
	A	B	1	2	3	4
Psychosomatiques	14,5	1,1	} Δ 1,9	1,5	1,7	2,4
Psychiatriques	6,6	1,1				
Dos et articulations	9,2	2,7	4,3	4,6	5,0	7,8
Mal. infect. voies resp.	19,7	10,7	11,4	7,9	7,8	11,3
Mal. tropicales	2,6	-	-	-	-	-
Autres maladies	13,2	10,7	10,7	10,3	11,2	12,3
Total	65,8	26,2	28,3	24,3	25,7	33,8

Δ "Troubles psychiques du système nerveux".

Tableau 4. Facteurs de surmenage.

- Adaptation au décalage horaire et aux changements fréquents de climat, d'alimentation, etc.
- Difficultés de sommeil hors du domicile (en moyenne une nuit sur deux).
- Mauvaise planification du travail :
 - temps de récupération insuffisant entre les reportages,
 - temps d'adaptation sur place insuffisant,
 - horaires irréguliers.
- Tension psychique de certains reportages (guerre, famine, etc.)
- Charge physique (caméra, perche et enregistreur, bagages)
- Vie sociale normale impossible } à cause de la fréquence des absences
- Vie familiale souvent perturbée }
- Tension psychologique au sein de l'équipe.